



## Le PIMS... c'est quoi ?

L'acronyme PIMS signifie Programme d'intervention en milieu scolaire. Il s'agit d'un programme de la Sûreté du Québec, qui existe depuis maintenant plusieurs années. Ses objectifs sont la lutte à drogue, au taxage et à la violence en milieu scolaire.

Une centaine de policiers et policières de la Sûreté du Québec appliquent actuellement ce programme dans plus des 200 écoles secondaires situées sur le territoire desservi par la SQ. Les policiers et les policières qui interviennent en milieu scolaire reçoivent une formation spécifique. Cette formation vise à bien les outiller afin d'intervenir adéquatement soit en enquête, en prévention ou lors des situations d'urgence.



Concrètement, le policier intervenant en milieu scolaire est là pour s'occuper de ton établissement scolaire afin que l'école que tu fréquentes soit un milieu de vie agréable et où tu te sens en sécurité.

## Drogues + école = une expérience pouvant causer des problèmes

À l'adolescence, on vit toutes sortes d'expériences. Moins de la moitié des jeunes en milieu scolaire admettent avoir fait l'expérience, au moins une fois, du cannabis<sup>1</sup>. Malheureusement certains développeront une regrettable habitude de consommation. Lorsque tu es à l'école, ton objectif n'est-il pas de préparer ton avenir? Les profs ne sont-ils pas là pour t'aider à apprendre? Crois-tu qu'un étudiant puisse le faire sans avoir les idées claires? Savais-tu que la possession pour fin de consommation personnelle est illégale ?

Quelques étudiants peuvent aussi être attirés à l'idée de se faire de l'argent de poche par la vente de drogue. Or, un des rôles du policier intervenant en milieu scolaire est de lutter contre le trafic de drogues à l'école. Lorsque des enquêtes conduisent à des arrestations, les revendeurs sont amenés devant les tribunaux. La présence du policier intervenant en milieu scolaire vise également à sécuriser les jeunes qui ne consomment pas. Il peut aider ceux qui ont des problèmes de consommation en les référant, par exemple, à un intervenant en prévention de la toxicomanie.

<sup>1</sup> **Jeunes, drogues et violence : des liens à comprendre** (2004) Centre international de criminologie comparée (Université de Montréal) Serge Brochu, Marie-Marthe Cousineau, Fu Sun et Valérie Houde

## La violence à école... tolérance zéro !

Les adolescents qui fréquentent l'école doivent pouvoir le faire en ayant l'esprit tranquille. Le taxage, les menaces, les agressions physiques ou sexuelles n'ont pas leur place! Les jeunes qui en sont victimes vivent des moments difficiles : ils peuvent perdre confiance en eux, avoir de mauvais résultats scolaires, ne plus avoir le goût d'aller à l'école, vivre dans la peur, souffrir d'anxiété... Certains peuvent même songer au suicide afin d'échapper à la violence. On ne doit tolérer aucune violence en milieu scolaire !

Le policier est aussi présent à l'école pour prévenir le taxage et la violence. Son rôle est de protéger les victimes, d'identifier les agresseurs et de poursuivre les contrevenants devant les tribunaux. Mais tout le monde peut contribuer à lutter contre la violence... En refusant de tolérer ou d'encourager les comportements violents et en dénonçant les situations où quelqu'un en est victime.

## Combattre la violence, c'est l'affaire de tous.

### Le pire, c'est de ne rien faire !

### De l'aide pour toi, il y en a !

En plus des gens de ton entourage, il existe des **ressources extérieures** qui peuvent t'aider si tu as un problème ou si tu as besoin de te confier. En voici deux :

**TEL-JEUNES**

1-800-263-2266

<http://teljeunes.com/>

**JEUNESSE, J'ÉCOUTE**  
**KIDS HELP PHONE**  
1-800-668-6868

[www.jeunessejecoute.ca](http://www.jeunessejecoute.ca)

Pour signaler un crime en toute confidentialité :

**info**crime  
1800 711 1800